

COMITÉ PERMANENT DES PROGRAMMES ET DES FINANCES

Trente-cinquième session

FONDS DE L'OIM POUR LE DÉVELOPPEMENT

(Rapport d'activité pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2024)

FONDS DE L'OIM POUR LE DÉVELOPPEMENT **(Rapport d'activité pour la période allant du 1er janvier au 30 septembre 2024)**

Contexte

1. Le Fonds de l'OIM pour le développement, créé par la résolution du Conseil n° 1035 du 29 novembre 2000, fait l'objet d'une présentation d'ensemble aux sessions du Comité permanent des programmes et des finances.
2. L'allocation et l'application du Fonds obéissent à la résolution du Conseil n° 1390 du 24 novembre 2020 relative aux dispositions et pratiques budgétaires¹.
3. La Note d'orientation sur le Fonds de l'OIM pour le développement présente les caractéristiques du Fonds et fournit des indications pratiques sur son fonctionnement et son administration. Elle peut être consultée dans les trois langues officielles de l'Organisation sur le [site Web du Fonds](#).
4. En ce qui concerne les deux lignes de crédit du Fonds, la deuxième ligne fonctionne globalement comme la première, à la différence majeure que les États Membres visés par les dispositions de l'article 4 de la Constitution de l'OIM ne peuvent pas bénéficier d'un financement au titre de cette deuxième ligne de crédit².

Administration du Fonds

5. En 2024, le Fonds de l'OIM pour le développement dispose de 18 417 278 dollars É.-U. (y compris les dépenses administratives). Un montant de 1 578 925 dollars É.-U. a été alloué pour des financements au titre de la première ligne, comprenant 1,4 million de dollars É.-U. de revenus de soutien opérationnel (voir le document C/112/3), et 178 925 dollars É.-U. de crédits non utilisés provenant de projets clôturés relevant de la première ligne. Un montant de 16 838 353 dollars É.-U. a été alloué pour des financements au titre de la deuxième ligne, comprenant 13,6 millions de dollars É.-U. de revenus de soutien opérationnel ; 2 445 067 dollars É.-U. de crédits non utilisés

¹ La résolution du Conseil n° 1390 dispose, au paragraphe 13 de la section IV, que « Le Directeur général est invité à allouer un montant de 1,4 million de dollars É.-U., prélevé sur les revenus de soutien opérationnel, pour l'élaboration de projets de migration en faveur d'États Membres en développement et d'États Membres en transition, sur la base d'une distribution régionale équitable, sans préjudice des fonds déjà alloués à cet effet (première ligne de crédit) ». Au paragraphe 14 de la section IV, il est précisé que « Le Directeur général est invité, en outre, à allouer 13,6 millions de dollars É.-U., prélevés sur les revenus de soutien opérationnel, au Fonds de l'OIM pour le développement (deuxième ligne de crédit) ». Le paragraphe 15 de la même section stipule que « Le montant total mis à la disposition du Fonds de l'OIM pour le développement au titre de la première et de la deuxième ligne de crédit (à l'exclusion des contributions volontaires directes) s'élève à 15 millions de dollars É.-U.. »

² La résolution du Conseil n° 1390 dispose, au paragraphe 17 a) de la section IV, que « L'accès au financement au titre de la deuxième ligne de crédit sera lié à la situation des États Membres au plan de leurs contributions assignées, et ceux d'entre eux qui seraient visés par les dispositions de l'article 4 de la Constitution ne pourront en bénéficier ». L'expression « visés par les dispositions de l'article 4 » désigne la situation d'un État Membre dont le montant actuel des arriérés de paiement au titre de ses contributions financières à l'Organisation est égal ou supérieur à la somme des contributions dues par lui pour les deux années écoulées, et dont la perte du droit de vote conformément à l'article 4 de la Constitution de l'OIM devient effective une année après que le Conseil a été informé du non-respect, par l'État Membre intéressé, de ses obligations financières dans une mesure justifiant la perte du droit de vote, pour autant qu'à ce moment-là, l'État Membre en question soit encore redevable d'arriérés dans la mesure visée. Cette expression ne désigne pas un État Membre dont la perte du droit de vote est devenue effective mais dont le droit de vote a été maintenu ou rétabli par le Conseil s'il apparaît que le défaut de paiement est dû à des circonstances indépendantes de la volonté de l'État Membre.

provenant de projets clôturés relevant de la deuxième ligne ; 39 600 dollars É.-U. versés par le Gouvernement de l'Autriche, 689 700 dollars É.-U. versés par le Gouvernement de la Belgique, 10 000 dollars É.-U. versés par le Gouvernement des Philippines, et 53 937 dollars É.-U. versés par le Gouvernement du Portugal (ces crédits ont tous été alloués par l'intermédiaire du Comité d'affectation des ressources pour la migration (MIRAC)) ; et 49 dollars É.-U. provenant de contributions privées versées par des particuliers en ligne.

6. Conformément à la tendance observée ces dernières années, les demandes de financement de projets ont augmenté en 2024, principalement en raison des besoins accrus des États Membres remplissant les conditions requises en matière de financements d'amorçage pour relever divers défis relatifs à la gestion des migrations. Des propositions de projet visant à renforcer les capacités ont été reçues pour les domaines suivants : développement communautaire ; réduction des risques de catastrophe ; solutions durables ; environnement et changement climatique ; promotion de la santé et assistance sanitaire aux migrants ; gestion de l'immigration et des frontières ; immigration et visas ; intégration et cohésion sociale ; droit international de la migration ; migration de main-d'œuvre ; données sur la migration ; activités de soutien au Réseau des Nations Unies sur les migrations ; politique migratoire ; recherche et publications sur la migration ; protection et assistance aux migrants en situation de vulnérabilité ; aide au retour et à la réintégration ; et transfert des connaissances et des ressources des migrants dans leur pays d'origine.

7. Tous les projets approuvés par le Fonds de l'OIM pour le développement sont conformes aux objectifs et principes pertinents énoncés dans le Cadre de gouvernance des migrations de l'OIM, le Plan stratégique de l'OIM 2024-2028, la Stratégie institutionnelle de l'OIM en matière de migration et de développement durable et les objectifs de développement durable des Nations Unies. Le Fonds reste un moyen essentiel de promouvoir des politiques et programmes de migration et de développement durable.

8. Les allocations financières réelles par rapport aux fonds disponibles sont conformes aux prévisions, 78 % du financement total ayant été alloué à la fin du troisième trimestre 2024. Au 30 septembre 2024, 214 projets actifs étaient administrés.

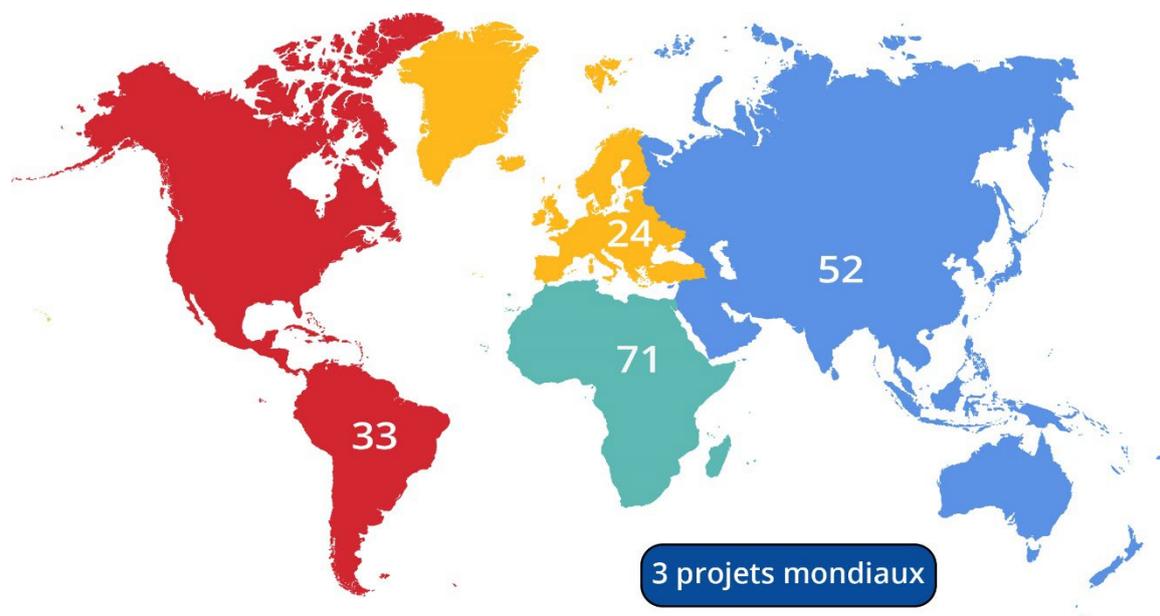
Mise en œuvre à titre expérimental du Cadre stratégique de résultats

9. L'OIM s'oriente vers des processus d'élaboration de programmes et d'établissement de rapports davantage fondés sur des éléments factuels et axés sur les résultats. L'un des principaux objectifs est de renforcer les mécanismes de suivi et d'établissement de rapports de l'Organisation en assurant leur adéquation avec les priorités institutionnelles, ce qui améliorera l'efficacité et l'impact des rapports présentés aux États Membres et à l'ensemble du système des Nations Unies. Cette transition s'accompagne d'une simplification de la collecte de données, le but étant de réduire la dépendance à l'égard des enquêtes de terrain et des demandes de données auprès du terrain. Une attention particulière a été portée à la mise en œuvre du Cadre stratégique de résultats de l'OIM afin d'améliorer l'établissement des rapports institutionnels conformément aux principes de gestion axés sur les résultats.

10. En coordination avec la Division de la planification stratégique et des résultats et l'équipe chargée du système d'information et de gestion des projets (PRIMA), le Fonds de l'OIM pour le développement a intégré à titre expérimental le Cadre stratégique de résultats dans les 183 projets qu'il a financés entre 2022 et 2024 (Figure 1), en vue du déploiement mondial du Cadre en avril 2024. Le Fonds a été choisi pour mener ce projet pilote en raison de la large portée de ses projets, du

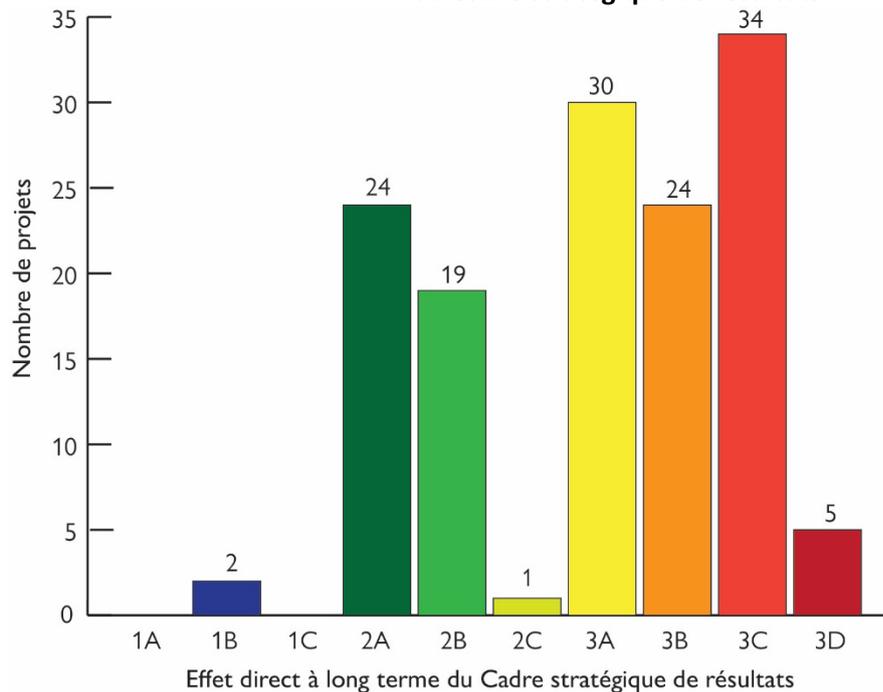
caractère structuré de ses pratiques de suivi et de la rigueur de ses processus d'examen. Un projet financé par le MIRAC a permis de mettre à disposition des ressources (code MM.0067) afin d'assurer le succès du projet pilote pour la période allant de mars 2023 à juin 2024.

Figure 1. Nombre de projets dans lesquels le Cadre stratégique de résultats a été intégré, par région (2022-2024)



11. Dans le cadre de ce projet et par l'intermédiaire du Fonds de l'OIM pour le développement, des ressources ont été fournies aux fins du développement ciblé des capacités des membres du personnel des bureaux régionaux et de pays, leur donnant ainsi des outils et des orientations pour intégrer le Cadre stratégique de résultats dans leurs projets menés avec l'appui du Fonds. Parmi les principales réalisations, le Cadre a été intégré dans l'ensemble des 183 projets du Fonds mis en œuvre au cours de la période pilote 2022-2024 (voir la figure 2, exemple de 2023) et un appui sur mesure a été fourni en matière de renforcement des capacités pour 519 membres du personnel de l'OIM dans 89 bureaux extérieurs partout dans le monde.

Figure 2. Nombre de projets approuvés en 2023, par effet direct à long terme du Cadre stratégique de résultats



- 1A: Atténuation de la souffrance humaine et respect de la dignité et des droits des personnes touchées par des crises
- 1B: Réduction ou atténuation des menaces et des vulnérabilités par la protection humanitaire
- 1C: Amélioration de la qualité de l'aide et des interventions humanitaires
- 2A: Réduction au minimum des facteurs et éléments structurels défavorables qui contraignent des personnes à quitter leur foyer
- 2B: Accroissement de la capacité de relèvement, de la résilience et de l'autonomie des personnes déplacées
- 2C: Solutions de réinstallation et de relogement pour les personnes déplacées
- 3A: Voies de migration régulières durables et adaptées
- 3B: Bonne gestion des flux migratoires et mobilité transfrontalière
- 3C: Coordination des cadres politiques et juridiques en matière de migration
- 3D: Acceptation des migrants dans la société, quels que soient leur genre, leur âge, leur handicap et leur statut juridique

12. Dans tous les cas, les responsables de l'élaboration des projets de chaque mission ont été formés dans le cadre de sessions mondiales tenues au début de chaque période d'élaboration des propositions et ont bénéficié d'un soutien et d'une formation personnalisés tout au long du processus d'élaboration des projets, y compris de sessions axées spécialement sur l'intégration du Cadre stratégique de résultats dans le processus de rédaction de la proposition. Des sessions de formation additionnelles ont été organisées régulièrement pour mettre l'accent sur le suivi et l'établissement de rapports, et 161 rapports intérimaires concernant des projets dans lesquels le Cadre stratégique de résultats a été intégré ont été reçus, examinés et approuvés. Les résultats de ces efforts ont largement contribué au lancement mondial du Cadre en avril 2024.

13. Dans le cadre du projet financé par le MIRAC, deux ateliers de haut niveau ont été organisés avec la Division de la planification stratégique et des résultats, le Fonds de l'OIM pour le développement, l'équipe PRIMA et le personnel clé des bureaux régionaux, afin que le Cadre stratégique de résultats puisse être lancé à l'échelle mondiale d'une manière coordonnée et intégrée. Six sessions de renforcement des capacités ont été organisées en présentiel dans des bureaux régionaux et de pays clés, à savoir les bureaux régionaux de Nairobi, de Dakar, de Bruxelles et de Vienne, ainsi que les bureaux de l'OIM en Türkiye et au Mozambique. Des sessions de formation en

lignes ont été proposées aux autres bureaux régionaux. Par ailleurs, en 2023, cinq projets types ont été élaborés dans le cadre du projet financé par le MIRAC pour servir de modèles aux propositions de projet dans lesquelles le Cadre stratégique de résultats doit être intégré, et contribuer à améliorer l'efficacité des processus d'élaboration et d'approbation des propositions. Ces modèles ont été utilisés lors de l'élaboration de multiples propositions financées par le Fonds en 2024, ce qui a permis de simplifier le processus d'examen des projets et d'améliorer la cohérence des propositions.

14. Outre ces efforts de renforcement des capacités, un examen externe et un examen interne a posteriori ont été menés pour évaluer l'efficacité du projet financé par le MIRAC et dégager des enseignements. L'examen externe, réalisé en 2023, a permis de recueillir des observations du personnel de l'OIM dans le monde entier et de conclure à la solidité du projet pilote relatif au Cadre stratégique de résultats, devant servir de base à la mise en œuvre du Cadre à l'échelle mondiale. L'examen a posteriori a été réalisé avec la participation du Fonds de l'OIM pour le développement, de la Division de la planification stratégique et des résultats et de l'équipe PRIMA, et a permis d'identifier des bonnes pratiques et de dégager des recommandations pour les prochaines étapes du déploiement mondial du Cadre stratégique de résultats. L'une des principales recommandations formulées à l'issue de ces deux examens visait à combler les lacunes subsistant au niveau des capacités des approbateurs régionaux, à savoir les spécialistes thématiques régionaux, en ce qui concerne la conception des projets et le suivi des indicateurs du Cadre stratégique de résultats sur PRIMA, qui pourraient, à terme, compromettre l'ensemble du processus.

15. Globalement, le projet a montré que le Cadre satisfaisait au « test de résistance » pour une utilisation à l'échelle mondiale et qu'il permettait d'améliorer l'élaboration des rapports institutionnels. Il a également fourni de précieux éclairages permettant de parfaire l'intégration du Cadre dans les projets de l'OIM à l'avenir. Bien que la phase pilote soit terminée, le Fonds de l'OIM pour le développement continue de collaborer avec la Division de la planification stratégique et des résultats et l'équipe PRIMA pour soutenir l'intégration actuelle du Cadre dans les opérations mondiales de l'Organisation.

Cartographie des projets comportant un volet politiques

16. La fourniture d'orientations et d'un appui en ce qui concerne les processus d'élaboration de programmes de migration fondés sur des éléments factuels, qu'ils portent sur des politiques globales ou sectorielles, est au cœur du mandat de l'OIM et un élément essentiel de la mission de l'Organisation, laquelle consiste à promouvoir des migrations humaines et ordonnées qui profitent aux migrants et aux sociétés. Le Fonds est une source majeure de financement qui s'inscrit dans le soutien fourni par l'OIM en matière d'élaboration de politiques. En partenariat avec l'Unité d'appui et de coordination des politiques, le Fonds a mis au point une approche méthodologique pour cartographier tous les projets financés entre 2021 et 2023 qui comportent un volet politiques. Pour communiquer efficacement les résultats ainsi obtenus, le Fonds a collaboré avec l'Unité de la communication en ligne afin de créer une carte virtuelle qui représente visuellement les résultats de l'exercice en question. Actuellement, cette carte présente les projets comportant un volet politiques qui sont soutenus par le Fonds, lesquels peuvent être filtrés selon des variables clés telles que la région, le pays, le domaine thématique, le type de politique et le niveau de gouvernance.

17. La carte est disponible sur le [site Web du Fonds de l'OIM pour le développement](#).

Initiatives de sensibilisation et de collecte de fonds

18. La portée des campagnes de sensibilisation et de levée de fonds intitulées « Regarder vers l'avenir, servir » et « Pensons à demain, agissons aujourd'hui » est actuellement élargie pour englober

d'autres projets pertinents et en cours. Les enregistrements vidéo et autres supports issus de ces campagnes seront utilisés lors de manifestations à venir, notamment la vingt-neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 29). Le Fonds concentre également ses efforts sur une troisième campagne visant à faire mieux connaître l'entrepreneuriat en faveur du développement durable et les activités de l'OIM, ainsi qu'à mettre en évidence la contribution positive que les migrants et la migration apportent à la société.

Évaluations

19. Le Fonds de l'OIM pour le développement s'emploie résolument à évaluer a posteriori tous les projets achevés qu'il a financés. Les constatations et recommandations issues de ces évaluations sont communiquées régulièrement lors des sessions du Comité permanent des programmes et des finances. En 2024, 84 578 dollars É.-U. ont été alloués aux évaluations a posteriori. En outre, une évaluation du Fonds dans son ensemble est en cours, le but global étant de déterminer la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'impact et la viabilité des critères, des lignes directrices et de la gestion administrative du Fonds, compte tenu de la cohérence avec le Plan stratégique de l'OIM 2024-2028 et le Cadre stratégique de résultats de 2024. L'évaluation reposera sur une combinaison de méthodes, notamment des entretiens semi-structurés et des enquêtes en ligne. Le personnel de l'OIM et les parties prenantes externes seront consultés et des visites sur site seront effectuées dans quatre pays sélectionnés pour faire l'objet d'études de cas : l'Albanie, le Kenya, le Mexique et Sri Lanka. Une équipe constituée de quatre personnes issues d'un cabinet d'évaluation et de recherche a été mandatée pour réaliser cette évaluation de juin à octobre 2024.

Personnel d'appui au Fonds de l'OIM pour le développement

20. L'administrateur auxiliaire financé par le Gouvernement du Japon est un membre essentiel de l'Unité du Fonds de l'OIM pour le développement. Il étudie les demandes de projet et les rapports, examine les résultats des projets et contribue à l'élaboration du projet de plan stratégique du Fonds.

États Membres remplissant les conditions requises et allocations : période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2024

21. Le présent rapport comprend les annexes suivantes :

- Annexe I : Première ligne de crédit : États Membres remplissant les conditions pour bénéficier d'allocations du Fonds de l'OIM pour le développement, par région, au 30 septembre 2024
- Annexe II : Deuxième ligne de crédit : États Membres remplissant les conditions pour bénéficier d'allocations du Fonds de l'OIM pour le développement, par région, au 30 septembre 2024
- Annexe III : Première ligne et deuxième ligne : Tableau de distribution régionale du Fonds de l'OIM pour le développement – Projets approuvés pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2024
- Annexe IV : Première ligne et deuxième ligne : Résumé financier du Fonds de l'OIM pour le développement pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2024

Annex I

Line 1: Member States eligible for allocations under the IOM Development Fund,
by region, as at 30 September 2024

(total: 124)

Africa 52 Members (42%)	Africa (continued)	Asia and Oceania 33 Members (27%)
Algeria Angola Benin Botswana Burkina Faso Burundi Cabo Verde Cameroon Central African Republic Chad Comoros Congo Côte d'Ivoire Democratic Republic of the Congo Djibouti	Uganda United Republic of Tanzania Zambia Zimbabwe	Afghanistan Bangladesh Cambodia China Fiji India Iran (Islamic Republic of) Kazakhstan Kiribati Kyrgyzstan Lao People's Democratic Republic Maldives Marshall Islands Micronesia (Federated States of) Mongolia Myanmar Nepal Pakistan Palau Papua New Guinea Philippines Samoa Solomon Islands Sri Lanka Tajikistan Thailand Timor-Leste Tonga Turkmenistan Tuvalu Uzbekistan Vanuatu Viet Nam
	Middle East 2 Members (2%)	
	Jordan Yemen	
	Latin America and the Caribbean 24 Members (19%)	
Egypt Eritrea Eswatini Ethiopia Gabon Gambia Ghana Guinea Guinea-Bissau Kenya Lesotho Liberia Libya Madagascar Malawi Mali Mauritania Mauritius Morocco Mozambique Namibia Niger Nigeria Rwanda Sao Tome and Principe Senegal Sierra Leone Somalia South Africa South Sudan Sudan Togo Tunisia	Argentina Belize Bolivia (Plurinational State of) Brazil Colombia Costa Rica Cuba Dominica Dominican Republic Ecuador El Salvador Grenada Guatemala Haiti Honduras Jamaica Mexico Nicaragua Paraguay Peru Saint Lucia Saint Vincent and the Grenadines Suriname Venezuela (Bolivarian Republic of)	Europe 13 Members (10%) Albania Armenia Azerbaijan Belarus Bosnia and Herzegovina Georgia Montenegro North Macedonia Republic of Moldova Russian Federation Serbia Türkiye Ukraine

Annex II
Line 2: Member States eligible for allocations under the IOM Development Fund,
by region, as at 30 September 2024
(total: 111)

Africa 45 Members (40%)	Middle East 1 Member (1%)	Asia and Oceania (continued)
Algeria Angola Benin Botswana Burkina Faso Burundi Cabo Verde Cameroon Central African Republic Comoros Côte d'Ivoire Democratic Republic of the Congo Djibouti Egypt Eritrea Eswatini Ethiopia Gabon Gambia Ghana Guinea Guinea-Bissau Kenya Lesotho Libya Madagascar Malawi Mali Mauritania Mauritius Morocco Mozambique Namibia Niger Rwanda Sao Tome and Principe Sierra Leone Somalia South Africa Togo Tunisia Uganda United Republic of Tanzania Zambia Zimbabwe	Jordan	Philippines Samoa Solomon Islands Sri Lanka Tajikistan Thailand Timor-Leste Tonga Turkmenistan Tuvalu Uzbekistan Vanuatu Viet Nam
	Latin America and the Caribbean 21 Members (19%)	Argentina Belize Bolivia (Plurinational State of) Brazil Colombia Costa Rica Cuba Dominica Dominican Republic Ecuador El Salvador Grenada Guatemala Haiti Honduras Jamaica Mexico Paraguay Peru Saint Vincent and the Grenadines Suriname
	Asia and Oceania 31 Members (28%)	Europe 13 Members (12%)
	Afghanistan Bangladesh Cambodia China Fiji India Kazakhstan Kiribati Kyrgyzstan Lao People's Democratic Republic Maldives Marshall Islands Micronesia (Federated States of) Mongolia Myanmar Nepal Pakistan Palau	Albania Armenia Azerbaijan Belarus Bosnia and Herzegovina Georgia Montenegro North Macedonia Republic of Moldova Russian Federation Serbia Türkiye Ukraine

Note: The Line 2 listing of eligible Member States (and budget for each region) is updated each year on the cut-off date of 30 June to take into account the payment of outstanding contributions and reclassification by the World Bank.

Annex III
Line 1 and Line 2: IOM Development Fund regional distribution chart:
Approved projects from 1 January to 30 September 2024

REGION: AFRICA		
IOM office (benefiting Members and non-members)	Project	Amount funded (USD)

Line 1		
IOM Chad	Towards the Development of a National Migration Policy in Chad: Phase I – IOM Strategy: activities 2, 3 and 6	100 000
IOM Namibia	Strengthening Namibia’s Labour Market by Conducting a National Occupational Skills Audit Survey – IOM Strategy: activities 4 and 12	100 000
IOM Nigeria	Nigeria: Strengthening Evidence-Based Analysis and Stakeholders’ Capacities related to Human Mobility in the Context of Climate Change, Environmental Degradation and Disaster – IOM Strategy: activities 3 and 6	100 000
IOM Senegal	Enhancing the Knowledge of National and Local Stakeholders on Human Mobility and Climate Change Action in Senegal – IOM Strategy: activities 4, 5 and 6	100 000
IOM Zimbabwe	Supporting the Return and Reintegration of Migrants Through Enhanced Inclusion into the Social Protection Framework in Zimbabwe – IOM Strategy: activities 1, 2, 4, 8 and 10	100 000
Africa Line 1 allocations to date		500 000
Africa Line 1 available funding (less multiregional and administration allocation)		630 000
Allocations for Africa Line 1 as a percentage of available funding		79%
Allocations for Africa Line 1 as a percentage of total Line 1 available funding		33%

Line 2		
IOM Benin	Strengthening the Resilience of Communities of Northern Benin Affected by Climate Change and Environmental Degradation – IOM strategy: activities 3 and 6	300 000
IOM Botswana	Mainstreaming Human Mobility in Climate and Disaster Risk Reduction Strategies in Botswana – IOM strategy: activities 5 and 6	300 000
IOM Djibouti	Advancing Climate Resilience among Migrants and Host communities in Tadjourah and Obock Regions in Djibouti – IOM strategy: activities 3 and 4	300 000
IOM Gambia	Addressing the Adverse Climate-related Drivers of Migration for Rural Communities in the Gambia – IOM strategy: activities 3 and 6	300 000
IOM Ghana	Addressing Human Trafficking in Sports in Ghana – IOM strategy: activities 2 and 11	300 000
IOM Mali	Mali: Supporting the Government in the Revision of the National Migration Policy and the Development of a National Gender and Migration Action Plan – IOM strategy: activities 2, 3, 4 and 6	300 000

Annex III (continued)

REGION: AFRICA (continued)		
IOM office (benefiting Members and non-members)	Project	Amount funded (USD)

Line 2 (continued)		
IOM Mauritius	Enhancing the 4 Ps Approach to Counter-Trafficking (Prevention, Protection, Prosecution, Partnerships) in Mauritius – IOM strategy: activities 2, 3, 6 and 11	300 000
IOM Morocco	Engaging the Diaspora in a Skills Transfer Model Based on Tele-Expertise to Reinforce the Quality of Public Healthcare Services in Morocco – IOM strategy: activities 4, 6 and 8	300 000
IOM Mozambique	Bridging Borders for Women Entrepreneurs in Trade Corridors in Mozambique – IOM strategy: activities 2, 3, 4, 6 and 12	300 000
IOM Somalia	Ensuring the Inclusion of Displacement-Affected Communities in Somalia's National Social Protection System – IOM strategy: activities 9 and 10	300 000
IOM United Republic of Tanzania (Comoros, United Republic of Tanzania)	Strengthening Cooperation on Migration Governance in the Comoros and the United Republic of Tanzania – IOM strategy: activities 2, 3, 5, 6, 7 and 11	400 000
IOM United Republic of Tanzania	Enhancing the Use of Migration-Related Data and Analysis for Decision Making and Policy Implementation in the United Republic of Tanzania – IOM strategy: activities 2 and 3	300 000
IOM Uganda	Enhancing Diaspora Engagement towards Socioeconomic Development in Uganda, with a Focus on Climate Action – IOM strategy: activity 8	300 000
IOM Zambia	Cross-Border Market Development Initiative in Zambia (Phase I) – IOM strategy: activities 3 and 4	300 000
Africa Line 2 allocations to date		4 300 000
Africa Line 2 available funding (less multiregional and administration allocation)		6 240 000
Allocations for Africa Line 2 as a percentage of available funding		69%
Allocations for Africa Line 2 as a percentage of total Line 2 available funding		28%

Lines 1 and 2	
Africa regional allocations	4 800 000
Africa regional available funding	6 870 000
Percentage allocated across the two funding lines	70%

Annex III (continued)

REGION: MIDDLE EAST		
IOM office (benefiting Members and non-members)	Project	Amount funded (USD)
Line 1		
Middle East Line 1 allocations		0
Middle East Line 1 available funding (less multiregional and administration allocation)		30 000
Allocations for Middle East Line 1 as a percentage of available funding		0%
Line 2		
IOM Jordan	Assessing Gaps and Proposing Opportunities to Improve Migrant Inclusion in Jordan's Universal Health Coverage – IOM strategy: activities 1, 3, 4, 6 and 8	300 000
Middle East Line 2 allocations		300 000
Middle East Line 2 available funding (less multiregional and administration allocation)		156 000
Allocations for Middle East Line 2 as a percentage of available funding		192%
Allocations for Middle East Line 2 as a percentage of total Line 2 available funding		2%
Lines 1 and 2		
Middle East regional allocations		300 000
Middle East regional available funding		186 000
Percentage allocated across the two funding lines		161%

Annex III (continued)

REGION: LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN		
IOM office (benefiting Members and non-members)	Project	Amount funded (USD)

Line 1		
IOM Colombia	Promoting Social Integration among Migrant Population and Host Communities through Environmental Activities in Colombia – IOM strategy: activities 4 and 8	100 000
IOM Mexico	Strengthening the Capacities of Federal, State and Local Governments in Mexico to Respond to Internal Displacement with a Gender Focus – IOM strategy: activities 2 and 3	100 000
IOM Saint Lucia	Strengthening Migration Regulatory and Legal Frameworks in Saint Lucia and Promoting Good Migration Governance – IOM strategy: activities 2, 3, 6 and 7	100 000
Latin America and the Caribbean Line 1 allocations		300 000
Latin America and the Caribbean Line 1 available funding (less multiregional and administration allocation)		285 000
Allocations for Latin America and the Caribbean Line 1 as a percentage of available funding		105%
Allocations for Latin America and the Caribbean Line 1 as a percentage of total Line 1 available funding		20%

Line 2		
IOM Bolivia (Plurinational State of)	Strengthening Consular Assistance for Bolivian Migrants in Argentina, particularly Women, Youth and Children in Vulnerable Situations – IOM strategy: activities 1, 2, 3, 5 and 11	300 000
IOM Brazil	Facilitating Gender-Responsive Regular Migration Pathways through Harmonized and Coherent Laws, Policies and Practices in Brazil – IOM strategy: activities 2, 3, 4, 6 and 7	300 000
IOM Costa Rica	Mitigating the Impact of Climate Change on the Livelihoods of Local Communities and Migrants Employed in Costa Rica's Coffee Sector – IOM strategy: activities 4, 5 and 12	300 000
IOM Ecuador	Addressing Human Mobility in a Changing Climate in Mountain and Coastal Areas of Ecuador – Second Phase – IOM strategy: activities 3, 5 and 6	300 000
IOM El Salvador	Strengthening the National Coordination Mechanism on Human Mobility for Good Migration Governance in El Salvador – IOM strategy: activities 3, 4 and 7	300 000
IOM Honduras	Strengthening the Capacities of the Government of Honduras to Improve Migration Governance and Internal Displacement in the Context of Climate Change and Disasters – IOM strategy: activities 2, 3, 5, 6 and 7	300 000
IOM Paraguay	Digitization of Paraguay's Residence Permit Process – IOM strategy: activities 1, 2 and 3	300 000
IOM Peru	Peru - Establishment of a National Migration School – IOM strategy: activities 2, 3, 4, 5 and 6	300 000
Latin America and the Caribbean Line 2 allocations		2 400 000

Annex III (continued)

REGION: LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN (continued)		
IOM office (benefiting Members and non-members)	Project	Amount funded (USD)

Line 2 (continued)	
Latin America and the Caribbean Line 2 available funding (less multiregional and administration allocation)	2 964 000
Allocations for Latin America and the Caribbean Line 2 as a percentage of available funding	81%
Allocations for Latin America and the Caribbean Line 2 as a percentage of total Line 2 available funding	15%

Lines 1 and 2	
Latin America and the Caribbean regional allocations	2 700 000
Latin America and the Caribbean regional available funding	3 249 000
Percentage allocated across the two funding lines	83%

Annex III (continued)

REGION: ASIA AND OCEANIA		
IOM office (benefiting Members and non-members)	Project	Amount funded (USD)

Line 1		
IOM Papua New Guinea	Strengthening Document Examination at Points of Entry in Papua New Guinea – IOM strategy: activity 2	100 000
IOM Timor-Leste	Situation Analysis to Address Protection Risks and Strengthen the Protection Mechanism in Timor-Leste – IOM strategy: activities 2 and 11	100 000
IOM Uzbekistan	Uzbekistan: Supporting the Implementation of the National Adaptation Plan and Assessing the Impacts of Climate Change-Induced Rising Temperature and Heatwaves on the Health of Migrants – IOM strategy: activities 3 and 6	100 000
Asia and Oceania Line 1 allocations		300 000
Asia and Oceania Line 1 available funding (less multiregional and administration allocation)		405 000
Allocations for Asia and Oceania Line 1 as a percentage of available funding		74%
Allocations for Asia and Oceania Line 1 as a percentage of total Line 1 available funding		20%

Line 2		
IOM Kazakhstan	Building Resilience and Empowering Local Communities Through Enhanced Agricultural Cooperation and Urban–Rural Partnership in Kazakhstan – IOM strategy: activities 4 and 6	300 000
IOM Micronesia (Federated States of)	Enterprise Development Fund – Women in the Federated States of Micronesia (FSM): Economic Revitalization in the North Pacific – IOM strategy: activities 4 and 5	300 000
IOM Mongolia	Addressing Climate Change-Induced Human Mobility in Mongolia – IOM strategy: activities 3, 6 and 12	300 000
IOM Nepal	Promoting Regular and Orderly Pathways for Gender Responsive, Safe and Secure Migration in Nepal (PROGRESS) – IOM strategy: activities 2, 3, 4, 5, 7 and 12	300 000
IOM Solomon Islands	Strengthening Trafficking in Persons (TIP) Legislation and Trauma-Informed Victim Identification in Solomon Islands – IOM strategy: activities 2 and 11	300 000
IOM Sri Lanka	Sri Lanka: Enhancing Community Engagement in Climate Change Adaptation through Climate Health Risk Education – IOM strategy: activities 3 and 6	300 000
IOM Thailand	Enhancing Safe and Regular Pathways in Thailand by Supporting the Roll-out of the Government’s Five-Year Plan of Action on Anti-Human Trafficking – IOM strategy: activities 2 and 11	300 000
IOM Tonga	Strengthening Access to Regular Pathways for Labour Mobility in Tonga – IOM strategy: activities 1, 2, 3, 4, 6 and 12	300 000

Annex III (continued)

REGION: ASIA AND OCEANIA (continued)		
IOM office (benefiting Members and non-members)	Project	Amount funded (USD)

Line 2 (continued)		
IOM Turkmenistan	Improving Adaptive Capacity of Local Communities to Water Shortages and Land Degradation in Two Climatic Hazard Affected Regions of Turkmenistan – IOM strategy: activities 5 and 6	300 000
IOM Vanuatu (Tuvalu, Vanuatu)	Enhancing Migration Management in Tuvalu and Vanuatu on Regular Pathways for Labour Mobility – IOM strategy: activities 1, 2, 3, 4, 6, 7 and 12	400 000
IOM Viet Nam	Advancing Skills Development and Mobility for Vietnamese Future Workforce in the Context of the Green Transition – IOM strategy: activities 3, 4 and 12	300 000
Asia and Oceania Line 2 allocations		3 400 000
Asia and Oceania Line 2 available funding (less multiregional and administration allocation)		4 368 000
Allocations for Asia and Oceania Line 2 as a percentage of available funding		78%
Allocations for Asia and Oceania Line 2 as a percentage of total Line 2 available funding		22%

Lines 1 and 2	
Asia and Oceania regional allocations	3 700 000
Asia and Oceania regional available funding	4 773 000
Percentage allocated across the two funding lines	78%

Annex III (continued)

REGION: EUROPE		
IOM office (benefiting Members and non-members)	Project	Amount funded (USD)

Line 1		
IOM North Macedonia	North Macedonia: Mainstreaming Migration and Climate Change Perspectives into National Adaptation Plan Processes – IOM strategy: activities 3 and 6	100 000
IOM Serbia	Regular Pathways and Labour Migration as Adaptive Strategies for Economic Development in Serbia – IOM strategy: activities 2, 4, 5 and 12	100 000
Europe Line 1 allocations		200 000
Europe Line 1 available funding (less multiregional and administration allocation)		150 000
Allocations for Europe Line 1 as a percentage of available funding		133%
Allocations for Europe Line 1 as a percentage of total Line 1 available funding		13%

Line 2		
IOM Armenia	Strengthening Regular Pathways through the Improvement of the Visa Issuance Framework in the Republic of Armenia – IOM strategy: activities 1, 2 and 3	300 000
IOM Azerbaijan	Mainstreaming Migration and Climate Change Perspectives into Azerbaijan's National Adaptation Plan Processes – IOM strategy: activities 3 and 6	300 000
IOM Belarus	Strengthening the Capacity of the State Border Committee of Belarus in Response to Increased Migration at Borders – IOM strategy: activities 2, 5 and 9	300 000
IOM Bosnia and Herzegovina	Facilitating Labour Mobility in Bosnia and Herzegovina through Improved Information Sharing – IOM strategy: activities 2, 6 and 12	300 000
IOM Georgia	Enabling Actions to Address Challenges of Environmental Migration in Georgia – IOM strategy: activity 6	300 000
IOM Montenegro	Enhancing the National Response to the Use of Technology in Cases of Trafficking in Persons in Montenegro – IOM strategy: activities 3, 6, 7 and 11	300 000
Europe Line 2 allocations		1 800 000
Europe Line 2 available funding (less multiregional and administration allocation)		1 872 000
Allocations for Europe Line 2 as a percentage of available funding		96%
Allocations for Europe Line 2 as a percentage of total Line 2 available funding		12%

Lines 1 and 2		
Europe regional allocations		2 000 000
Europe regional available funding		2 022 000
Percentage allocated across the two funding lines		99%

Annex III (continued)

ADMINISTRATION AND MULTIREGIONAL		
IOM office (benefiting Members and non-members)	Project	Amount funded (USD)
Administration Line 1 and Line 2		
Line 1		66 000
Line 2		766 700
	Total	832 700
	Administration available funding	832 700
	Allocation as a percentage of available total (Line 1 and Line 2)	5%
Multiregional Line 1		
IOM Headquarters	Project Evaluations	12 925
	Allocation as a percentage of available total (Line 1)	1%
Multiregional Line 2		
IOM Headquarters	Project Evaluations	71 653
	Allocation as a percentage of available total (Line 2)	0.4%

Annex IV

Line 1 and Line 2: IOM Development Fund financial summary: 1 January to 30 September 2024

	USD	USD
Line 1		
2024 Operational Support Income allocation ¹	1 400 000	
Recovered funds from completed projects ²	178 925	
Subtotal Line 1		1 578 925
Line 2		
2024 Operational Support Income allocation ^a	13 600 000	
Recovered funds from completed projects ³	2 445 067	
Contribution from the Government of Austria, allocation via MIRAC ^d	39 600	
Contribution from the Government of the Philippines, allocation via MIRAC ^d	10 000	
Contribution from the Government of Portugal, allocation via MIRAC ^d	53 937	
Contribution from the Government of Belgium, allocation via MIRAC ^e	689 700	
Private contributions made by individuals online ^f	49	
Subtotal Line 2		16 838 353
Total available funds		18 417 278

	USD	%
Total allocations made in 2024 under Line 1	1 378 925	87
Balance available: Line 1	200 000	13
Total allocations made in 2024 under Line 2	13 038 353	77
Balance available: Line 2	3 800 000	23

¹ In accordance with Council Resolution No. 1390 of 24 November 2020 on budget regulations and practices, USD 1.4 million is allocated for Line 1 and USD 13.6 million is allocated for Line 2 from Operational Support Income. The total amount available for the IOM Development Fund for both Line 1 and Line 2 (excluding direct voluntary contributions) is USD 15 million

² Corresponding to USD 71,701 of recovered funds from 1 July to 31 December 2023 and USD 107,224 of recovered funds from 1 January to 30 June 2024.

³ Corresponding to USD 1,459,732 of recovered funds from 1 July to 31 December 2023 and USD 985,335 of recovered funds from 1 January to 30 June 2024.

^d Contributions received from 1 July to 31 December 2023 and carried forward to 2024.

^e Contributions received from 1 January to 30 June 2024.

^f Corresponding to USD 26 of online donations received from 1 July to 31 December 2023 (gross amount) and carried forward to 2024; and USD 23 of online donations received from 1 January to 30 June 2024 (gross amount).